



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Louise le 17 décembre 2024 à 19h30, en salle du Conseil municipal, située au 80, route de la Station à Sainte-Louise et à laquelle sont présents :

Siège #1 - René Castonguay
Siège #2 - Arnaud Caron-Daneault
Siège #3 - Pierre Lizotte
Siège #4 - Marc-André Dufour
Siège #5 - Denis Boies
Siège #6 - Alain Bois

Est/sont absents:

Tous formants quorum sous la présidence de M. Normand Dubé, maire.
Est aussi présente, madame Margot Rossignol à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné et avis personnel de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte.

2024-12-30

2 - LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Bois et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR 2025-2026-2027**
- 4 - ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027**
- 5 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025**
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

3 - PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR 2025-2026-2027

Normand Dubé présente un résumé du budget expliquant que la Municipalité commence un nouveau rôle d'évaluation en janvier 2025 pour 3 années et que la valeur imposable des immeubles a augmenté d'environ 45%.

Il résume les grandes lignes des sources de revenus et les charges prévus.

En ajustant la taxation foncière à la baisse, passant de .8295\$ du 100\$/d'évaluation à .67\$, une augmentation est tout de même prévue aux comptes de taxes à venir et les plus touchés seront les propriétaires d'immeubles agricoles, acéricoles et forestiers.

"L'assumption" des frais des réseaux aqueduc et égout a aussi été rééquilibrée à 85% pour l'utilisateur/payeur. Le 15% restant étant puisé à même le fond général et s'expliquant par les bâtiments publics et municipaux, à savoir: l'école de L'Orée des Bois, la salle du 125e, le Centre des Loisirs, la patinoire, le Marché aux Caissons, les garages, le service incendie et le bureau municipal.

Une augmentation de 55\$ pour le service d'aqueduc et de 30\$ pour le service d'égout est inscrite au règlement de taxation 2025. Une diminution de 40\$ est aussi prévue pour la collecte des déchets audit règlement, s'expliquant par la prise en charge de la collecte du recyclage par Éco Entreprise Québec (EEQ) et maintenant administrée par la MRC de L'Islet.

2024-12-31

4 - ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027

ATTENDU QUE le Conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent et au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le Programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

ATTENDU la précédente présentation et le dépôt d'un budget équilibré pour l'exercice financier 2025 de même que le plan triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027;

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du budget de l'année 2025 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 a été donné conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Castonguay et unanimement résolu:

- d'adopter le budget de l'exercice financier 2025 prévoyant des revenus et des dépenses de 1 549 247\$; et

- d'adopter le plan triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2025-2026-2027.

2024-12-32

5 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025

Il est proposé par M. Marc-André Dufour et unanimement résolu que le résumé du budget de l'exercice financier 2025 soit publié dans la parution de janvier 2025 du Parlouisen et distribué à chaque domicile de la Municipalité.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La question de l'impact réel sur la taxation est posée.

L'explication de la façon dont les montants sont calculés pour obtenir un budget équilibré est demandée.

2024-12-33

7 - LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Lizotte et unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h48.

(signé) Normand Dubé _____
Normand Dubé
Maire

(signé) Margot Rossignol _____
Margot Rossignol
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné, Normand Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

(signé) Normand Dubé _____
Normand Dubé

Maire

